

Justificatif généré le 31/10/2022

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 31/10/2022

Département : (93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/636051

N° d'annonce : 636051

VIALTO

Société par actions simplifiée au capital de 6.202.300 €

Siège social : 1 Bis Villa Charles 93800 ÉPINAY-SUR-SEINE

381 687 318 R.C.S. Bobigny

Par décision en date du 18 octobre 2022, la société VIALTO au capital de 6 202 300 € dont le siège social est sis 1 BIS VILLA CHARLES – 93800 EPINAY SUR SEINE, immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le N° 381 687 318, associée unique de la société TSE EXPRESS MEDICAL, 342 630 340 RCS BOBIGNY, a décidé la dissolution anticipée de la société sans qu'il ait lieu à liquidation.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du code civil, les créanciers de la société TSE EXPRESS MEDICAL peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la présente publication devant le Tribunal de commerce de Bobigny.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJq6JKE0

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJq6JKE0>

